**DISCOURS DE MONSIEUR AGON VALENTIN**

*LE 11/09/10 A LA VILLA DE L’ETOILE POUR METTRE FIN A LA MOBILISATION DE 1000 Francs par mois pour la constitution d’un fonds de développement industriel que nécessite la création de la fondation le Bénin industrialisé lancée le 9 janvier 2010 au palais des congrès.*

# Mesdames et Messieurs,

# Chers Membres de la fondation le Bénin industrialisé,

Je vous souhaite la bienvenue et vous adresse mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez répondu à mon invitation en dépit de vos multiples occupations. Cela témoigne de l’intérêt particulier que vous accordez à l’œuvre de développement que nous avons entamée depuis Janvier 2010.

# Mesdames et Messieurs, Chers Membres de la fondation,

Vous avez répondu massivement à mon appel, vous avez cru au développement du Bénin et vous avez adhéré massivement à l’idée de voir le Bénin s’industrialiser. Je vous en remercie. De part votre cotisation, vous avez montré votre sens aigu de patriotisme et votre foi inébranlable en la capacité de développement de notre pays. Une fois encore merci. Merci pour tout ce que vous avez fait pour que la Fondation Le Bénin Industrialisé (FLBI) soit une réalité. Je profite pour remercier le comité que vous avez mis sur place le 09 janvier au palais des congrès pour la rédaction des textes fondamentaux qui s’est mis inlassablement au travail jusqu’à ce jour. Ce comité a fini d’apprêter les textes et la date de l’assemblée constitutive était fixée au 21 août quand un malheur frappa notre Pays : il s’agit du fléau ICC-service et consorts.

# Mesdames et Messieurs, Chers membres de la fondation,

Vous n’êtes pas sans savoir que l’affaire qui défraie la chronique aujourd’hui est l’affaire IIC-services et consorts. Vous êtes aussi témoins de tous les scandales qu’elle a créés au sein des paisibles populations de nos villes et campagnes.

En effet, face à l’ampleur des dégâts de cette vaste escroquerie financière, il paraissait peu probable d’obtenir l’adhésion des épargnants pour la constitution du capital envisagé pour le développement industriel du Bénin. Il est vrai que cette fondation n’a rien à voir avec cette escroquerie mais comme on le dit « il n’est pas facile de séparer le bon grain de l’ivraie », c'est-à-dire qu’il serait très difficile à la population de faire la part des choses, de comprendre que notre objectif est le développement du Bénin et de l’Afrique et non de la spolier.

 Compte tenu de ce contexte nous avons décidé d’arrêter les activités de la Fondation et de redistribuer à chacun sa cotisation. Vous avez cotisé depuis janvier 2010 un total de 4137805 francs CFA. Le compte de la fondation à ECOBANK est désormais fermée et à partir de la semaine prochaine chacun de vous passera au siège de la fondation derrière le stade de l’amitié, immeuble carrelé vert, téléphones 93178286 et 97323895 et 97323889 pour recevoir le chèque de votre montant déposé contre l’original du récépissé bancaire.

**Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes engagés pour le développement,**

 Je vous ai souvent dit dans mes discours que j’ai un grand rêve et ce rêve est de voir l’Afrique des 50 prochaines années devenir une puissance économique industrielle. C’est pourquoi nous refusons d’échouer et c’est aussi pour cela que nous avons trouvé une alternative : créer une Société Anonyme d’un capital de 25 à 100 millions du même nom que la fondation : Le Bénin Industrialisé SA qui poursuivra les mêmes objectifs c’est-à-dire s’investir avec des capitaux locaux dans l’exploitation de nos ressources, dans diverses productions de nos matières premières, dans leurs transformations industrielles, dans la commercialisation de nos produits finis et dans la mise en place d’entreprises de recherche & développement en partenariat avec nos universités. En son temps, et avec tout le respect des règles qui régissent les sociétés et des lois en vigueur dans notre pays et dans l’espace UEMOA, nous ouvrirons le capital et chacun pourra y avoir des actions.

Enfin nous voudrons vous dire que nous serons partenaires à vie vu votre grand amour aux idéaux que nous prônons pour le développement. Et c’est pourquoi, dans le cadre des travaux d’une autre fondation que je préside, je voudrais vous dire ce qui suit :

Depuis 2008, nous avons mis sur pied une initiative pour éduquer et encourager les Africains au développement. Une fondation est pensé et créée à cet effet : la fondation LE DESTIN DE L’AFRIQUE. C’est une fondation panafricaine qui a pour objectif d’une part, d’éduquer les Africains au patriotisme, à l’unité, à l’indépendance, au développement pour la souveraineté de l’Afrique et d’autre part, d’identifier des hommes et des femmes : des valeurs locales et africaines en leur accordant des prix chaque année pour les féliciter et pour les promouvoir. Le produit APIPALU, notre invention brevetée promue par la société APIBENIN apporte par an 12 millions à la fondation LE DESTIN DE L’AFRIQUE. Les activités de cette fondation seront lancées le 4 novembre 2010 et elle lancera une compétition à l’échelle nationale et panafricaine pour les prix suivants :

1. Le Prix le Roi BEHANZIN, premier Prix du patriotisme ;
2. Le Prix Bio Guerra, deuxième prix du patriotisme ;
3. Le Prix Saka Yérouma, troisième prix du patriotisme ;
4. Le Prix TOFFA 1er, prix du meilleur tolérant ou de la meilleure tolérante de l’année.
5. Le Prix KWAME NKRUMAH, prix de l’unité de l’Afrique ;
6. Le Prix Patrice LUMUMBA, Prix de l’indépendance de l’Afrique ;
7. Le Prix Le Roi GHEZO, Prix du développement agricole ;
8. Option : Production d’une filière donnée ;
9. Option : Meilleure nouvelle plantation de palmeraie de l’année ;
10. Option : Meilleur entretien de palmeraie (existante) de l’année.
11. Le Prix Thomas SANKARA, Prix du développement industriel de l’Afrique ;
12. Le Prix Nelson MANDELA, Prix de la culture de la paix en Afrique ;
13. Le Prix Monseigneur Isidore de SOUZA, Prix de la recherche et la culture du consensus au Bénin;
14. Le Prix spécial API-BENIN, Prix de l’innovation ou de l’invention de l’année au Bénin;
15. Le prix Albert TEVOEDJRE, Prix de la meilleure initiative de jeune entrepreneur de l’année ;
16. Le prix Honorat AGUESSY, prix de la meilleure promotion des valeurs endogènes
17. Le prix Jérôme CARLOS, Prix de la meilleure communication pour le développement de l’année ;
18. Le prix Mansourou MOUDACHIROU, Prix de la meilleure et utile recherche universitaire de l’année ;
19. Le prix l’Amazone de l’année, prix de la brave femme béninoise de l’année (qui s’est distinguée par ses œuvres et son combat pour la liberté ou pour le développement ou pour l’affirmation des femmes etc.) ;
20. Le prix le meilleur politicien ou la meilleure politicienne du développement de l’année ;
21. Le prix du développement durable à attribuer celui ou celle qui aura mieux respecté ou mieux protégé l’environnement.

Chaque prix vaut 500 mille francs à attribuer aux lauréats le 4 novembre chaque année, cette date est une date inoubliable pour notre pays, c’est le 4 novembre 1890 que le Roi BEHANZIN a rassemblé toutes ses forces pour s’opposer à la colonisation de notre pays.

**Chers frères et sœurs partenaires pour notre développement** ;

Moi, le Président de la fondation LE DESTIN DE L’AFRIQUE, je vous déclare d’une part que vous serez toujours les premiers invités à la cérémonie de remise des prix aux lauréats de chaque année et d’autre part, le comité de la rédaction des textes fondamentaux de la fondation le Bénin industrialisé, fondation défunte ce jour, présidé par Mr DAKPOGAN Marius, est retenu pour constituer le jury qui siègera tous les deux (02) mois pour la sélection des bénéficiaires des différents prix ci-dessus cités. Leurs choix seront naturellement validés par les membres du DESTIN DE L’AFRIQUE que sont KANLINTA Antoine, AHOUANDJINOU Léon, GOUBA Alain, KINNOUDO Célestin et moi-même AGON Valentin. Vive le Bénin pour son développement ;

 Vive l’Afrique ;

 Je vous remercie.

 Valentin AGON, E-mail : agonvalentin@yahoo.fr

NB : les trois derniers prix sont ajoutés après la conférence.